



fe3.ch

PLATEFORME DE  
FORMATION

## CONDITIONS GENERALES

Valables dès le 1<sup>er</sup> août 2021

*Active en Suisse romande depuis 2010, fe3 est la plateforme de formation continue de référence dans le domaine de l'énergie et du bâtiment. Elle appartient au Bureau EHE SA qui en assure la gestion et la représentation légale. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre de fe3.ch.*

### MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription aux cours fe3 s'effectue via la plateforme en ligne. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Chaque inscription est ferme et définitive et implique une obligation de payer les frais.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Afin d'assurer le bon déroulement de nos cours, un nombre minimal et maximal de participants est fixé pour chacun d'eux. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Si le nombre de participants est insuffisant, le cours n'a pas lieu. En cas d'annulation, les participants de plusieurs sessions d'un cours seront regroupées. Sans préavis de notre part, les cours ont lieu comme prévu.

Lorsqu'un cours est complet, en cas d'inscriptions supplémentaires suffisantes, une 2<sup>ème</sup> session pourrait être organisée à une date ultérieure.

### COURS EN LIGNE

En cas de cours en ligne, chaque participant est tenu de payer individuellement sa taxe d'inscription. Chaque participant suit le cours avec son ordinateur individuel.

Chaque participant s'identifie lors de la connexion en indiquant son nom et son prénom.

Pour les modalités de connexion à l'outil utilisé, des informations sont envoyées aux participants lors de la confirmation définitive. Merci d'en tenir compte suffisamment à l'avance afin que le cours se déroule dans les meilleures conditions le jour J.

### ORGANISATION DES COURS

Pour des raisons d'organisation, fe3 se réserve le droit d'ajourner des cours, de regrouper des classes ou de déplacer le lieu du cours. En cas d'absence de l'intervenant attiré, fe3 ajournera le cours concerné.

### PAIEMENT DE LA TAXE DE COURS

Le paiement se fait au moment de la confirmation définitive du cours par fe3, envoyée par e-mail environ 10 jours ouvrables avant le cours (par [info@fe3.ch](mailto:info@fe3.ch) – merci de vérifier vos spams le cas échéant)

La facture, payable de suite, est ensuite envoyée par email au format PDF à l'adresse de facturation indiquée lors de l'inscription. Il est possible d'obtenir une facture papier contre un supplément de CHF 5.- par cours. Le paiement de la taxe de cours garantit l'accès au cours.

Les participants sont responsables d'indiquer clairement toute information nécessaire à la facturation (numéro de commande, référence interne, etc.). La réédition d'une facture pour ajouter ces informations entraîne des frais administratifs de CHF 10.-.

Les personnes résidant hors de Suisse doivent obligatoirement payer la taxe de cours au moment de l'inscription par virement bancaire. Les informations y relatives sont envoyées par fe3 au participant.

### **EXCLUSION D'UN COURS**

fe3 se réserve le droit d'exclure un ou plusieurs participants en précisant les motifs. La totalité de la taxe de cours reste due dans les cas suivants : exclusion due au non-paiement de l'écolage ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.). Aucun remboursement complet ou au pro rata des heures non suivies ne sera accordé.

### **ANNULATION D'INSCRIPTION**

Toute annulation d'inscription entraîne des formalités administratives. Le participant doit en informer fe3 le plus rapidement possible et par écrit à [info@fe3.ch](mailto:info@fe3.ch).

En cas d'annulation **plus de 10 jours ouvrables** avant le cours, un montant de CHF 50.- pour frais de gestion sera perçu. Ces frais peuvent être évités par un report de l'inscription sur une date ultérieure du cours concerné ou d'un autre cours fe3 (sous réserve de conditions).

En cas d'annulation **dans les 10 jours ouvrables** avant le cours, la totalité de la taxe de cours est due.

### **ABSENCE**

En cas de non-participation, la totalité de la taxe de cours est due.

### **ATTESTATION DE COURS**

Une attestation est envoyée directement au participant par courrier après le déroulement du cours et pour autant que la taxe d'inscription ait bien été versée.

### **ENREGISTREMENTS VIDEO ET AUDIO**

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio dans tous les locaux de nos écoles, y compris en cas de cours en ligne, sans le consentement explicite de fe3.

### **PROTECTION DES DONNEES**

Par le biais de leur inscription, les participants acceptent l'utilisation de leurs données personnelles par fe3, respectivement le Bureau EHE SA pour la gestion des inscriptions et de la comptabilité.

Avec son accord, les coordonnées du participant peuvent être utilisées à des fins de communication et de promotion pour les cours fe3. Chacun peut se désabonner à tout moment de notre communication, par écrit à [info@fe3.ch](mailto:info@fe3.ch).

### **RESPONSABILITE**

Le Bureau EHE SA décline toute responsabilité pour les éventuels dommages subis dans le cadre d'un cours ou d'un évènement organisé par fe3. Chaque participant doit dès lors souscrire lui-même une assurance responsabilité civile suffisante. L'utilisation des installations mises à disposition par fe3 s'effectue aux risques et périls des participants. La plateforme fe3, respectivement le Bureau EHE SA, ne saurait être tenu responsable de vols ou de pertes.

### **MODIFICATIONS DES PROGRAMMES ET DES PRIX**

La plateforme fe3, respectivement le Bureau EHE SA, se réserve en tout temps le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

### **FOR JURIDIQUE**

Toutes les relations juridiques avec fe3, respectivement le Bureau EHE SA, sont soumises au droit suisse. Le for juridique est le siège du Bureau EHE SA.

Yverdon-les-Bains, août 2021